



Programme international
d'éducation au
développement durable

ECOLE SAINTE-MARTHE
83 Avenue Montferrat
83300 DRAGUIGNAN

À Paris, le 24/06/2022

Objet : Obtention de la labellisation Eco-Ecole

À l'attention de : Madame Anne CLAVAUD et des membres de l'éco-comité

Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous avez obtenu le label Eco-Ecole pour le projet mené cette année scolaire 2021-2022 sur la thématique : Déchets.

Félicitations, votre projet d'éducation au développement durable est labellisé niveau Bronze. Il contribue progressivement à l'amélioration continue du cadre de vie de votre établissement, à l'épanouissement des élèves, et plus largement à l'atteinte des Objectifs de développement durable. Dans l'optique du renouvellement du label l'an prochain il sera nécessaire de tenir compte des pistes d'amélioration proposées dans ce courrier.

Vous trouverez joint à ce courrier un tableau récapitulatif des points forts et pistes d'amélioration de votre projet le cas échéant, ainsi qu'un diplôme et un drapeau millésimé que vous pourrez mettre en valeur dans votre établissement.

Votre inscription au programme est automatiquement renouvelée pour l'année scolaire 2022-2023. Pour conserver le label, vous devrez demander son renouvellement l'an prochain en présentant de nouveau la façon dont vous aurez mis en œuvre la méthodologie Eco-Ecole durant l'année, autour du thème de votre choix parmi l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé ou les solidarités.

Nous vous invitons à continuer à vous référer régulièrement au manuel d'accompagnement, à la boîte à outils qui l'accompagne et au site Internet pour y puiser de nouvelles idées et approfondir votre démarche. L'équipe Eco-Ecole reste à votre disposition pour vous accompagner et vous guider tout au long de l'année, ainsi que votre Relais local, le cas échéant.

Nous vous félicitons pour le travail réalisé et vous souhaitons une excellente continuation dans votre démarche qui, nous l'espérons, restera mobilisatrice et source d'initiatives pour les années à venir.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe Eco-Ecole

Les principaux points forts et pistes d'amélioration de votre projet 2021-2022 :

Organiser et animer l'éco-comité	
Piste(s) d'amélioration : Explorer les pistes pour identifier une organisation des réunions d'éco-comité permettant à toutes les personnes motivées d'y participer pour prendre part aux échanges qui y ont lieu. S'il ne vous est pas possible de toutes les y associer, elles peuvent faire remonter leurs propositions ou participer au moyen de la visioconférence par exemple.	
Réaliser le diagnostic	
Point(s) fort(s) : L'implication importante des élèves dans la réalisation des constats. En s'interrogeant sur la thématique choisie ils acquièrent des connaissances sur celle-ci et sont en mesure de proposer des pistes d'actions.	Piste(s) d'amélioration : Réaliser le diagnostic plus tôt dans l'année, au premier trimestre et ce avant l'élaboration du plan d'action. Pour réaliser votre diagnostic, vous pouvez vous appuyer sur les outils disponibles dans la boîte à outils, adaptés par niveau, ou créer votre propre support.
Imaginer des solutions et passer à l'action	
Point(s) fort(s) : L'implication d'un certain nombre de classes dans la réalisation des actions ce qui montre que le projet prend de l'envergure.	Piste(s) d'amélioration : Enrichir et élargir votre plan d'action afin d'agir progressivement sur davantage d'enjeux liés à la thématique choisie. Vous pouvez vous appuyer sur les outils de diagnostic fournis par Eco-Ecole afin d'identifier dès la phase de diagnostic des pistes d'action à mettre en place. Pérenniser l'an prochain les actions mises en œuvre cette année afin que votre projet prenne de plus en plus d'ampleur à mesure que vous aborderez les autres enjeux thématiques.
Évaluer les avancées du projet	
Piste(s) d'amélioration : Définir dès la phase de diagnostic quelques indicateurs qui permettront de mesurer le point de départ des actions et l'évolution de leur impact dans le temps.	
Établir des liens avec les disciplines enseignées	
Piste(s) d'amélioration : Associer le projet à une véritable démarche pédagogique dans laquelle l'élève participe activement tout en développant ses connaissances. Pour cela, il est important que les enseignants soient mobilisés dès le début pour proposer des activités en classes en lien avec le projet.	
Fédérer et communiquer autour du projet	
Piste(s) d'amélioration : Associer les élèves à l'élaboration de quelques outils de communication interne et externe à l'établissement. En valorisant par eux-mêmes le projet, cela renforcera leur implication et leur motivation.	